

OCT 6 1977



NATIONS UNIES UN/SA COLLECTION
ASSEMBLEE
GENERALE

Distr.
LIMITEE

A/C.5/32/L.4
4 octobre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



Trente-deuxième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 98 de l'ordre du jour

RAPPORTS FINANCIERS ET COMPTES ET RAPPORTS DU COMITE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Projet de résolution proposé par le Président

L'Assemblée générale,

Ayant examiné

- les rapports financiers et les comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1976 relatifs au Programme des Nations Unies pour le développement, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population 1/;
 - les opinions du Comité des commissaires aux comptes 2/;
 - le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 3/;
1. Accepte les rapports financiers et les comptes ainsi que les opinions du Comité des commissaires aux comptes;
 2. Prend acte des observations et commentaires du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 3. Prie les chefs de secrétariat des organismes et programmes intéressés de prendre les mesures correctives qui s'imposeraient eu égard aux observations et commentaires faits par le Comité des commissaires aux comptes.

1/ A/32/7/Add.1 à 5 et 7.

2/ Ibid.

3/ A/32/145.